## Manoir des Badinons - Charte des bons usages

- Le manoir des Badinons est une propriété de famille, louée pour des rassemblements familiaux ou amicaux.
- Heure d'arrivée weekend/semaine: Entre 18 et 20H maximum le vendredi, à convenir par téléphone 48h à l'avance. Si vous avez un problème, merci de nous le signaler. L'heure de départ le dimanche: 17h, sauf exception. Pour une location d'une semaine, arrivée le samedi à 16h et départ le samedi à 10h.
- Merci de ne pas dépasser le nombre de personnes mentionné sur le contrat.
- Musique en extérieur: musique d'ambiance avant 22 heures. En intérieur après 22 heures, portes fermées, niveau de basses faible.
  Les soirées dansantes à l'intérieur ne sont pas autorisées dans le salon à cause du parquet fragile. Vous pouvez danser au RDC du pavillon troglodyte.
- Ménage final: Le ménage est effectué par vos soins. Si vous prenez l'option ménage, merci de ranger-remettre à leur place les meubles intérieurs et extérieurs.
- **Cuisine :** vaisselle propre rangée, frigos, fours, micro-ondes corrects. Merci de rincer la vaisselle avant de la mettre dans le lave-vaisselle.
- Déchets: Les poubelles doivent être évacuées dans les conteneurs prévus à la grille et le verre dans un conteneur: ZA Loge 3 Rue Gustave Eiffel Azay-le-Rideau
- **Draps / literie**: Merci de prévoir vos draps et taies si vous ne prenez pas l'option linge de lit. En cas de salissures dues au couchage à même les alaises ou couvertures, un forfait drap sera compté et/ou blanchisserie.
- **Toilettes**: Rien d'autre que du papier WC dans les toilettes, sinon fosse septique bouchée!

- Animaux de compagnie : sont autorisés mais uniquement dans la véranda, la cuisine, l'entrée, et le jardin.
- **Piscine**: la clôture de la piscine est conforme à la norme NF P 90-306. En cas de dommage, le remplacement de chaque module sera facturé 200€.
- **Caution :** Remise à l'arrivée. Rendue dans la semaine après le passage de l'équipe d'entretien de la maison, par la poste ou photo du chèque déchiré par sms. Si problème, le signaler durant le séjour.

Nom/Prénom du titulaire du contrat :

Fait le:

Lu et approuve	é			
Signature de l'hôte :				
I	Déchi	arge de responsabili	ité	
Il appartient à nos locataires de prendre toutes les précautions nécessaires lors				
de leur séjour au Manoir des Badinons, en raison de l'existence d'une piscine				
clôturée. Les locataires reconnaissent dégager entièrement la responsabilité				
du propriétaire en cas d'accident survenant à eux-mêmes, leur famille ou leurs				
invités. Ils doivent assurer la surveillance des plus jeunes. Aucune indemnité				
ne pourra être réclamée par le ou les réservataires.				
Je soussigné(e) Mr ou Mmecertifie avoir pris connaissance des clauses citées ci-dessus.				
Fait le/	/ 20	(Lu et approuvé)		
Signature				